



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 02

Réunion du : 16 octobre 2020

Lieu : Salle Matavilla à Motteville

Présidence : M. Romain FERET.

Membres présents : Mme Françoise PORTELLO, MM. Davy ANCELIN, Thierry BRISSET, Lionel CHANDELIER, Philippe DAJON, Mathieu DUBUS, Christophe GUERPIN, Xavier LEFRANCOIS, Lilian LEROUX, Nicolas LEVASSEUR, Ludovic MORIN, Denis OLIVIER, Claude SAULNIER.

Membre excusé : M. Bernard Cauchois.

Le Président et les membres du Comité de Direction remercient le club de l'US MOTTEVILLE/CROIXMARE et la Mairie de Motteville de nous avoir accueillis au sein de leurs locaux.

Civilités :

Condoléances :

Le Comité de Direction adresse ses très sincères condoléances à la famille et amis de Monsieur Dylan DELACOURT, joueur de l'ES AUMAIE, disparu tragiquement dans un accident de voiture.

APPROBATION DE PROCES-VERBAUX

Le Président soumet à l'approbation des membres :

Le procès-verbal n° 01 de la réunion du 26 septembre 2020

En l'absence d'observation, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel.

Lors de l'assemblée générale du 18 septembre 2020, le budget prévisionnel n'a pas eu l'approbation des délégués des clubs. Celui-ci a été modifié avec une baisse des frais de commissions à hauteur de 30/100 et une augmentation des partenaires privés. Ce prévisionnel négatif est lié à deux causes majeures, le licenciement d'un membre du personnel et la gratuité des engagements cette saison pour les clubs.

Le Président soumet au vote le budget prévisionnel 2020-2021 qui est adopté à l'unanimité.

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME

Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE **Antenne du**

Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE

☎ : 02.76.52.81.72



Calendriers des réunions de secteur du 4^{ème} trimestre 2020.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle due au COVID 19, Le comité de direction décide de ne pas programmer de réunion de secteur dans l'immédiat, vos responsables de secteur vous contacteront par téléphone.

Nomination des référents des membres de secteur du Comité Directeur.

- Secteur Vallée de Bresle-Eu
M. Jérôme TROPHARDY.
- Secteur de Dieppe
M. Romain DUPONT
- Secteur du Pays De Bray
M. Morgan PETITTEVILLE
- Secteur de Tôtes
A désigner
- Secteur du Havre
M. Mathieu CARREAU.
- Secteur de Goderville
A désigner
- Secteur du Cœur De Caux
M. Stéphane Armeli.
- Secteur de Rouen
M. Samy BOUGUERN
- Secteur d'Elbeuf
M. Mohamoudou BA

Fonctionnement des Commissions.

Le Comité de Direction enregistre les démissions suivantes :

- Commission Départementale de Discipline.
M. Jean Yves JULIEN,
M. Jean Pierre LOUVEL,
M. Daniel CHOPART,
M. Jean Marie MARECAL.
- Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes.
M. Jean François VIOLETTE.

Les membres du Comité de Direction nomment M. Jean BOQUET instructeur à compter de ce jour, celui-ci traitera tous les dossiers disciplinaires des différentes commissions.

Nomination des Présidents de commissions pour la nouvelle mandature.

- Commission Départementale d'Appel
M. Jean BOQUET
- Commission Départementale de Discipline
M. Bruno LOISEL
- Commission Départementale des Règlements et Contentieux
M. Michel MONNIER
- Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales
M. Raymond LEPARC

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME
Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE
Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE
☎ : 02.76.52.81.72



- Commission Départementale des Calendriers
M. Serge COLARD
- Commission Départementale des Compétitions Féminines
M. Samy BOUGUERN
- Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors
M. Laurent LEFEBVRE
- Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes
M. Jean François DEPARIS
- Commission Départementale des Terrains et installation Sportives
M. Christian LEFEBVRE
- Commission Départementale de l'Éthique
M. Mathieu CARREAU
- Commission Départementale des Nouvelles Pratiques
M. Thierry JOBBIN
- Commission Départementale des Jeunes et Technique
M. Raphael GRIEU
- Commission Départementale Promotion Communication Événement
Mme Laura DRUEL

Effectifs Arbitres

Monsieur LEROUX nous dresse un constat inquiétant du nombre d'arbitre au sein du District de Football de Seine Maritime.

Les effectifs ont subi une baisse cette saison de 23% (dont 40% pour la catégorie jeune arbitre), le constat est encore plus alarmant sur les quatre dernières saisons, moins 156 arbitres (-22% dont 72 jeunes arbitres (47%).

Saison	Arbitres		Jeunes Arbitres		Total	
2017/2018	386		154		540	
2018/2019	376	-2.59%	158	2.60%	534	-1.11%
2019/2020	364	-3.19%	137	-13.29%	501	-6.18%
2020/2021	302	-17.03%	82	-40.15%	384	-23.35%
Evo sur 4 saisons	-84	-21.76%	-72	-46.75%	-156	-28.89%

Il est donc important dans un premier temps de fidéliser nos effectifs et de pouvoir attirer de nouveaux candidats.

Par ailleurs et compte tenu de l'effectif des arbitres, il ne nous permet pas cette saison de couvrir l'ensemble des compétitions du District. De plus, le décloisonnement des secteurs pourrait engendrer des disparités de traitement sur les matchs d'une même division.

Aussi, le Comité de Direction décide que les deux catégories ci-dessous ne seront plus dans l'obligation d'être "couvertes" par des arbitres officiels :

- -U15 Division 2 sauf demande des clubs dans la limite des effectifs disponibles ou besoin de la CDA de faire évoluer les jeunes arbitres (formation et examen).
- SENIOR MATIN Division 2 sauf demande des clubs dans la limite des effectifs disponibles.

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME
Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE
Antenne du Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE
☎ : 02.76.52.81.72



Barème de remboursement de Frais des Arbitres et Arbitres Assistants.

Les membres du Comité de Direction valident le barème de remboursement de frais des arbitres et arbitres assistants proposés par M. Lilian LEROUX, ce barème entrera en vigueur le 1er novembre 2020.

INDEMNITE KILOMETRIQUE (barème FFF)

Indemnité kilométrique (barème FFF par km aller/retour Distance la plus rapide) 0.401 €

Minimum à percevoir (70 km aller/retour) 28.00 €

INDEMNITE D'EQUIPEMENT ET DE FORMATION (Arbitres)	Centre	Assistants
Championnat SENIORS APRES MIDI Division 1	35.00€	26.00€
Championnat SENIORS APRES MIDI Division 2	33.00€	26.00€
Championnat SENIORS APRES MIDI Division ¾	32.00€	25.00€
Autres Championnats SENIORS (Féminines, Matins, Vétérans)	30.00€	23.00€
Championnat Jeunes U18	28.00€	21.00€
Championnat Jeunes U15 et Féminines	22.00€	20.00€
Autres Catégories Jeunes (U13, Football à effectif réduit)	20.00€	20.00€
Match non joué	00,00€	00,00€
Coupes Départementales SENIOR	32.00€	25.00€
Coupes Départementales U18	28.00€	21.00€
Coupes Départementales U15	22.00€	20.00€
Match non joué	00,00€	00,00€

Nomination des membres de la Commission Départementale des arbitres.

Les membres du Comité de direction nomment la liste des candidats présentée par M. Lilian LEROUX, à savoir :

- Mme LEBASTARD Michèle,
- M. AUGER Alexis
- M. AUGER Eric
- M.CERDAN Stéphane
- M.DUBOC Patrick
- M. EVARISTO Joaquim
- M. JEANNE DIT FOUQUE Guillaume
- M.LEBARC Julien
- M.LOUET Antoine
- M. LUCAS Pierre
- M.MASSAOUDI Hichem
- M.PAIN Eric
- M.PAVIE Cyril
- M. ORTIZ Frédéric, au titre des éducateurs (Article 5.4.b du Statut de l'Arbitrage),
- M. PAIN Eric, membre n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage (Article 5.4.b du Statut de l'Arbitrage),
- M. GUERPIN Christophe, représentant du Comité de Direction (Article 5.4.a du Statut de l'Arbitrage),
- Monsieur LEROUX Lilian, représentant des arbitres au Comité de Direction (Article 5.4.a du Statut de l'Arbitrage).

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME

Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE Antenne du

Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE

☎ : 02.76.52.81.72



Ententes.

Le Comité de Direction valide les ententes des clubs en sa possession, à savoir :

- **U07.**
AS Allouville Bellefosse/MJ Trouville Alliquerville.
- **U09.**
AS Allouville Bellefosse/MJ Trouville Alliquerville.
- **U11.**
US Grégeoise/Neuille AC.
Gainneville AC/Le Havre FC 2012.
FC Tôtes/AJC BOSC-Le-Hard (Féminine).
US Héricourt/US Veauville Les Baons/ Us Etoutteville Yvecrique.
AS Allouville Bellefosse/MJ Trouville Alliquerville.
FC Tôtes/AJC Bosc Le Hard (Féminine).
- **U15.**
US Des Vallées/US De La Presqu'île.
- **U18.**
E Motteville Croixmare/AS Ourville En Caux/US Yébleron.

Le Comité Directeur annule les ententes des clubs, à savoir :

- **U15.**
FC Ventois/GS Saint Aubin United Arques La Bataille.
- **U13.**
FC Tôtes/AJC Bosc Le Hard.

N'ayant plus de question, le Président clôture la séance à 21 heures 30.

Le Président du DFSM,

FERET Romain

Le Secrétaire Général,

DAJON Philippe

District de Football de Seine-Maritime

Siège : 575, avenue du Maréchal Juin - 76230 - BOIS-GUILLAUME

Antenne de Dieppe : Parc Eurochannel - rue Jean Rédélé - 76370 - MARTIN- EGLISE Antenne du

Havre : 31, rue de Trigauville - 76600 - LE HAVRE

☎ : 02.76.52.81.72